Nations Unies E/CN.5/2015/NGO/13

Conseil économique et social

Distr. générale
24 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission du développement social
Cinquante-troisième session
4-13 février 2015
Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain

Déclaration présentée par la Fédération internationale des travailleurs sociaux, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

14-65370X (F)

Merci de recycler

Déclaration

La Fédération internationale des travailleurs sociaux est une organisation qui soutient et encourage les métiers de travail social dans une perspective de justice sociale et de droits de l'homme, et des modèles de bonnes pratiques. Représentant les associations professionnelles dans 116 pays, la Fédération soutient le thème retenu et intitulé « repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain » pour la cinquante troisième session de la Commission pour le développement social.

Commençant en 2010, la Fédération internationale des travailleurs sociaux, avec ses partenaires dans le travail social, l'Association internationale des écoles de service social et le Conseil international de l'Action sociale, ont élaboré le Programme mondial pour le travail social et le développement social pour traiter d'un nombre de questions liées au développement social et à la profession. Ces questions s'accordent avec le thème de la Commission pour le développement social, défini ci-après.

Défis

Dans son document sur le Programme mondial, la Fédération internationale des travailleurs sociaux et ses partenaires ont identifié un certain nombre de défis passés et présents qui ont eu des impacts négatifs sur les individus, particulièrement :

a) L'éventail complet des droits de l'homme n'est disponible que pour une minorité de la population mondiale;

b) Les systèmes économiques injustes et mal réglementés, dirigés par les forces non contrôlées du marché, ainsi que le non-respect des normes internationales du travail et la responsabilité sociale insuffisante des entreprises, ont négativement affecté la santé et le bien-être des populations et des communautés, causant la pauvreté et l'accroissement des inégalités;

c) La diversité culturelle et le droit à l'expression de soi, qui favorisent une vie intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante, sont en danger en raison des aspects de la mondialisation qui normalisent et marginalisent les peuples, avec des conséquences particulièrement néfastes pour les peuples autochtones et les Premières nations;

d) Les forces économiques, politiques, sociales et religieuses dominantes érodent les communautés dans lesquelles les personnes vivent et les relations de soutien dans lesquelles elles se développent, notamment dans les zones ravagées par la guerre;

e) La santé et le bien-être des populations sont affectés en raison des inégalités et des environnements non durables liés au changement climatique, à la pollution, à la guerre, aux catastrophes naturelles et à la violence, auxquels les réponses internationales sont inadéquates.

En conséquence, la Fédération internationale des travailleurs sociaux et ses organisations partenaires ont identifié quatre axes prioritaires qui seront abordés au cours des quatre prochaines années, chacun correspondant à un domaine du développement social :

a) La promotion de l'égalité sociale et économique, avec accent mis sur le programme de développement de l'après-2015, qui comprend, par exemple, l'initiative de protection sociale minimale, le travail décent et les normes internationales de travail, l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé sur les déterminants sociaux de la santé, et de l'éducation pour tous;

b) Promouvoir la dignité et la valeur de populations en plaidant pour des stratégies sociales qui construisent des sociétés cohésives et éliminent les sources de conflits, œuvrer à contester les réponses violentes de l'État aux actions menées par des personnes pour la défense de leurs droits, plaider pour le droit des personnes à se déplacer à l'intérieur de leur pays et entre pays et pour le droit des migrants avec ou sans papiers de bénéficier des services sociaux;

c) Travailler pour la durabilité environnementale en mettant l'accent sur la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le Forum urbain mondial et le programme de développement après-2015, en accordant une attention particulière à la prévention et la gestion des catastrophes;

d) Mieux reconnaître l'importance des relations humaines en attirant l'attention sur l'importance de communautés viables et interdépendantes dans la réalisation du développement et du bien-être sociaux, et en plaidant pour des méthodes qui favorisent l'autonomisation des communautés.

Leçons tirées

En ce qui concerne le premier domaine prioritaire identifié ci-dessus, la Fédération internationale des travailleurs sociaux et ses organisations partenaires, dans le document intitulé « Programme mondial pour le travail social et le développement social : premier rapport – promouvoir l'égalité sociale et économique », a exposé avec force détails les leçons tirées de la crise sociale et économique croissante en termes d'inégalités. Plusieurs enseignements tirés de la pratique du travail social dans le monde ont été fournis dans le rapport, y compris les suivants :

a) Les individus ne peuvent pas être développés par les autres : L'expérience de première ligne nous a appris que pour échapper à la pauvreté et à l'oppression, les individus doivent façonner eux-mêmes leur avenir;

b) La pierre angulaire d'une économie prospère est une communauté stable, dotée de ressources suffisantes et éduquée. Trop souvent, les gouvernements affirment qu'ils ne peuvent pas se permettre d'investir dans la communauté, alors que notre expérience de terrain nous indiquait que l'investissement dans la communauté stimule l'esprit d'entreprise, le développement des compétences, l'innovation culturelle et la croissance des entreprises et augmente les opportunités pour les jeunes, les hommes et les femmes;

c) Les individus sont plus heureux et vivent mieux dans des sociétés plus équitables. La distribution extrêmement inégale de la richesse cause plus d'instabilité sociale, de problèmes de santé et de criminalité, avec des effets négatifs sur tous;

d) Quand les individus ont une voix collective, ils sont mieux à même de défendre leurs droits et de participer aux processus de prise de décision, avec pour résultat un meilleur bien-être.

Résumé et recommandations

Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain exige de la souplesse, de la créativité et de nouvelles façons de voir les anciens modèles. Il n'est plus acceptable de s'en tenir aux anciennes méthodes et façons de faire. Le développement doit encourager et respecter les croyances et les comportements qui assurent que toutes les voix soient entendues et font partie du processus de développement à tous les niveaux.

La Fédération soumet les recommandations suivantes :

a) Les gouvernements et les organisations non gouvernementales doivent travailler en collaboration avec d'autres acteurs pour le développement de communautés locales fortes qui favorisent le bien-être social durable de tous leurs membres. Ces efforts doit être destinés à renforcer la capacité des communautés à travailler avec leurs gouvernements pour étendre le développement social et économique. Il est impératif que les communautés soient impliquées dans la planification et le développement de leur propre avenir;

b) Il devrait y avoir une mise en œuvre universelle des conventions internationales et des instruments des droits de l'homme relatifs aux droits sociaux, économiques, culturels et politiques de tous les peuples, y compris, entre autres, les droits des enfants, des personnes âgées, des femmes, des personnes handicapées et des populations autochtones, et il faut mettre fin à la discrimination fondée sur la race et l'orientation sexuelle;

c) Les gouvernements et les organisations non gouvernementales doivent travailler en collaboration avec d'autres pour promouvoir des communautés fortes et inclusives qui permettent à tous les membres de participer. Il est nécessaire de promouvoir les politiques visant l'intégration et la cohésion sociales comme moyen pour réaliser le bien-être économique et social de toutes les personnes, y compris des personnes âgées et des personnes handicapées, souffrant de problèmes de santé mentale ou de difficultés d'apprentissage. Quand les individus au sein de ces communautés ont une voix collective, ils seront capables et disposés à participer au processus de prise de décision, ce qui, à son tour, se traduira par un plus grand bien-être pour tous.